



Municipalité de  
*Saint-Ferréol-les-Neiges*

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans la salle de délibérations au 33, rue de l'Église, le 9 mai 2022, à 19 heures.
- Les sujets suivants y seront traités :

### 1. Ouverture de la séance

### 2. Avis de convocation

### 3. Trésorerie

#### 3.1. Attribution du contrat - Fourniture d'asphalte

### 4. Dossiers Urbanisme

#### 4.1. Recommandations suite séance spéciale CCU du 3 mai 2022

##### 4.1.1. PIIA

4.1.1.1 425, rue Soumande

4.1.1.2 70, rue Guillot

4.1.1.3 2017, avenue Royale

4.1.1.4 220, rue des Cimes

4.1.1.5 90, rue Poulin

4.1.1.6 131, rue du Parc

##### 4.1.2. Dérogations mineures

4.1.2.1 Explications et consultation sur une dérogation mineure - Rue des Marguerites

4.1.2.2 Décision sur une dérogation mineure - Rue des Marguerites

### 5. Période de questions

### 6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 6 mai 2022

Avis numéro : 2022-34

Martin Leith  
Greffier-trésorier et directeur général  
adjoint

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175 avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Chapelle (45, rue de la Martre)

Le 6 mai 2022, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 6 mai 2022.



---

Martin Leith  
Greffier trésorier et directeur général  
adjoint